Saint-Clet

LE MUNICI'parle

VOLUME 16 - NUMÉRO 4 DÉCEMBRE 2020

AFFAIRES MUNICIPALES

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous mes concitoyennes et concitoyens,

La pandémie reliée à la Covid-19 continue de nous affliger. L'année 2020 a été difficile pour nous tous. Heureusement, pour nous remonter le moral, les scientifiques semblent sur la bonne voie pour trouver un vaccin qui sera efficace et qui nous permettra de reprendre une vie normale avant longtemps. Soyez patients et optimistes, il n'est pas trop loin le jour où nous parlerons de la Covid-19 au passé.

Au niveau de la municipalité, notre administration a dû prendre des décisions difficiles mais absolument nécessaires pour la sécurité de tous. Comme vous le savez, la journée « porte ouverte » à la caserne de pompier n'a pas eu lieu et la Foire de Noël également. Par contre, nous avons réussi à tenir quelques activités. Je pense notamment au concours de décorations et au rallye photo dans le cadre de l'Halloween.

Certains travaux de voirie ont également été effectués au courant de la saison estivale, nous avons remplacé plusieurs ponceaux, en premier lieu sur le chemin du Ruisseau-Nord, par la suite celui du droit de passage de la Paix et des Brises ainsi que le ponceau pour accéder aux étangs aérés. Nous avons aussi procédé à l'amélioration du terrain de volley-ball. Bref, malgré ces temps de pandémie, notre administration et les employés municipaux ont déployé des efforts considérables pour offrir des services de qualité et faire certains projets.

L'administration ne peut prédire pour l'instant quels évènements ou activités pourront se tenir en 2021. Vous serez tenus au courant au fur et à mesure que les décisions seront prises, nous devons suivre les recommandations de la Santé publique. Je vous invite donc à vérifier régulièrement sur le site Internet de la municipalité afin de vérifier quels seront les évènements et/ou les activités qui se tiendront.

Pour terminer, je remercie du fond du cœur la population de la municipalité pour sa discipline durant l'année 2020, sans vos efforts et votre rigueur, la dernière année aurait été encore plus difficile.

Je vous souhaite de passer une magnifique fin d'année et un bon début d'année 2021. Soyez prudents et continuez à respecter les consignes, c'est de cette façon que nous vaincrons la Covid-19. Au plaisir de vous revoir très bientôt !

Daniel Beaupré
Maire

Horaire des services municipaux

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 00
13 h 00 à 16 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00

Prochaines séances ordinaires du conseil municipal

Les lundis à 19 h 30
11 janvier, 8 février et 8 mars 2021

Comités et tables dans lesquels siègera le maire à la MRC de Vaudreuil-Soulanges en 2021

- Comité de sécurité publique
- Comité de sécurité incendie et civile
- Comité CMR (cour municipale)

CONGÉ DES FÊTES

Du mercredi
23 décembre 2020
au lundi
4 janvier 2021
inclusivement.

RÉSEAU DES ÉCO CENTRES VAUDREUIL-SOULANGES

MRC VAUDREUIL SOULANGES

RETOUR À L'HORAIRE D'HIVER POUR LE RÉSEAU DES ÉCOCENTRES DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

VAUDREUIL-DORION

LUN - JEU : FERMÉ
VEN : 8 H - 16 H
SAM - DIM : 9 H - 16 H

Localisation
2800, rue Henry-Ford
Vaudreuil-Dorion

SAINT-ZOTIQUE

LUN - JEU : FERMÉ
VEN : 8 H - 17 H
SAM - DIM : 9 H - 16 H

Localisation
2050, rue Principale
Saint-Zotique

RIGAUD

LUN - VEN : FERMÉ
SAM - DIM : 9 H - 16 H

Localisation
32, rue de la Coopérative
Rigaud

PINCOURT

LUN - JEU : FERMÉ
VEN : 8 H - 16 H
SAM : 9 H - 16 H
DIM : FERMÉ

Localisation
750, boulevard Olympique
Pincourt

INFO-ÉCOCENTRE : 450 455-5434
WWW.TRICYCLE-MRCVS.CA

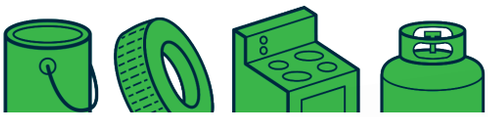

PATINOIRE | HEURES DE GLACE

Horaire régulier

Lundi au jeudi :	18h00 à 21h00
Vendredi :	18h00 à 22h00
Samedi :	13h00 à 17h00
	18h00 à 22h00
Dimanche :	13h00 à 17h00
	18h00 à 21h00

Horaire congé scolaire

Lundi au jeudi :	13h00 à 17h00
	18h00 à 21h00
Vendredi :	13h00 à 17h00
	18h00 à 22h00
Samedi :	13h00 à 17h00
	18h00 à 22h00
Dimanche :	13h00 à 17h00
	18h00 à 21h00

Veuillez noter que la patinoire sera fermée : les 24 et 31 décembre à partir de 17h00 ainsi que **les 25 décembre et 1er janvier** toute la journée.

VIE HIVERNALE

STATIONNEMENT

Stationnement interdit dans les rues entre minuit et 7h00 le matin du 15 novembre 2020 au 1er avril 2021. La Sûreté du Québec applique ce règlement.

DÉNEIGEMENT

Vous avez un entrepreneur privé en déneigement : avisez-le qu'il est interdit de déposer ou d'accumuler de la neige, de la glace et/ou des déblais, dans la rue, sur les trottoirs ou tout autre endroit public.

LUMINAIRES

Pour nous aviser d'une lumière de rue brûlée vous pouvez :

- nous informer par courriel au **stephanie.bourdages@st-clet.com**
  ou
- nous appeler au **450 456-3363, poste 1**
  ou
- compléter une demande sur notre site au **st-clet.com**

Mentionner la rue et le numéro civique de la maison la plus proche

PANNES D'ÉLECTRICITÉ

Vous pouvez joindre gratuitement Hydro-Québec au 1-800-790-2424 pour connaître la raison et la durée de la panne.

SERVICE 3-1-1

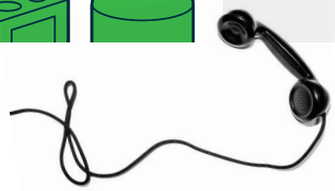

Afin de désengorger le centre de réception des appels 9-1-1, vous devez composer le 3-1-1 pour les appels relevant du service des travaux publics.

Quand faire le 3-1-1 ?

Les appels téléphoniques faits au 3-1-1 sont des appels requérant des interventions municipales autres que celles des services de police, incendies et d'ambulance, **comme par exemple un bris d'aqueduc, un arbre tombé sur une route, etc.**

Voici les autres numéros à utiliser en cas de besoin :

2-1-1 Ressources sociocommunautaires de proximité

4-1-1 Assistance annuaire

5-1-1 Transport-Québec

8-1-1 Info-Santé

9-1-1 Urgence, police, ambulance et incendie

NAPA AUTOPRO
• Freins
• Silencieux
• Suspension
• Air climatisé
• Électronique

GARAGE S. GROLEAU INC.
Mécanique générale • Pneus-Entreposage
Stéphan Groleau
Propriétaire
360, boul. Cité des Jeunes
St-Clet (Québec) • J0P 1S0
450 456-3415
Fax : 450 456-8417
garage.s.groleau@videotron.ca

CALENDRIER 2021

LÉGENDE

ORDURES
LUNDI

RECYCLAGE
MARDI

RÉSIDUS ALIMENTAIRES
JEUDI

OBJETS VOLUMINEUX
LUNDI

À conserver

JANVIER 2021

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

FÉVRIER 2021

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

MARS 2021

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AVRIL 2021

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	28	30	

COLLECTES DES SAPINS DE NOËL

Mercredi, le 6 janvier 2021
Mercredi, le 20 janvier 2021

Pour que le sapin soit récupéré il ne doit pas être ensevelis dans la neige ou pris dans la glace. Mettez-le la veille seulement pour vous simplifier la tâche.

COLLECTES SPÉCIALES DU CARTON

Mardi le 5 janvier 2021
Mardi le 6 juillet 2021

Les collectes spéciales de carton auront lieu le jour de collecte des matières recyclables. Le carton doit être déplié et déposé à côté du bac bleu. **Les boîtes de grande taille doivent être coupées** (par exemple ; boîte de réfrigérateur ou de téléviseur)

RÉPARER OU REMPLACER UN BAC BRISÉ

Communiquez avec **Stéphanie Bourdages au 450 456-3363** ou par courriel au **stephanie.bourdages@st-clet.com**.

Pour faire votre demande, les informations suivantes sont nécessaires (votre adresse, la partie du bac qui est brisée, le numéro de votre bac, votre nom et numéro de téléphone).

Desjardins dit Présent!

En plus de l'accessibilité au guichet automatique de la Caisse Desjardins situé à Saint-Clet, au 336, chemin de la Cité-des-Jeunes, les services en ligne de Desjardins demeurent une façon simple d'effectuer vos transactions 24 h/24 et 7 j/7.

Vous pouvez maintenant parler à un conseiller de la Caisse tous les jours, fins de semaine et jours fériés inclus :
de 6 h à minuit du lundi au vendredi et de 8 h 30 à minuit la fin de semaine.

1 800 CAISSES | desjardins.com

Desjardins
Caisse de Vaudreuil-Soulanges

SERVICE DE L'URBANISME

Horaire de l'inspectrice :
Mardi et mercredi, de 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
450 456-3363, poste 233

LOCALISATION, BORNAGE, PIQUETAGE ET IMPLANTATION, COMMENT S'Y RETROUVE-T-ON ? VOICI UN ARTICLE POUR MIEUX VOUS INFORMER.

La visite et le mesurage qu'un arpenteur-géomètre fait de l'immeuble, que ce soit un terrain, une bâtisse ou un condominium, vient mettre en perspective la concordance qu'il y a de l'utilisation de l'espace par rapport aux contrats, lois et règlements visant la propriété en question.

L'arpenteur-géomètre est appelé, entre autres, à produire des certificats de localisation et à procéder à des bornages, à des piquetages ou à des implantations. Voici ce qui différencie ces mandats.

LE CERTIFICAT DE LOCALISATION

Le certificat de localisation est sans doute le document le plus fréquemment produit par un arpenteur. Par exemple, lorsque l'achat d'une propriété nécessite un financement, le certificat de localisation est fréquemment requis pour permettre à un acheteur ou un créancier de visualiser la propriété.

Le certificat est constitué d'un rapport et d'un plan faisant état de la situation. Le rapport contient la désignation de l'immeuble ainsi que les concordances ou les différences entre les lieux, les cadastres et les contrats de titres ou de servitudes. L'on y retrouve aussi les constatations de l'arpenteur par rapport aux lois et règlements visant l'immeuble.

Pour préparer le certificat de localisation, l'arpenteur-géomètre doit effectuer plusieurs mesurages et calculs. Par exemple, il doit vérifier l'occupation des lieux, les limites de la propriété, les empiètements, la position des bâtiments, des clôtures, des haies, de poteaux, certaines servitudes, etc.

Le certificat de localisation ne revêt pas un caractère officiel, comme c'est le cas du procès-verbal de bornage. Le certificat de localisation contient plutôt l'opinion d'un professionnel, opinion qui pourrait varier d'un arpenteur à l'autre.

Un certificat de localisation ne peut jamais servir à d'autres fins que celles qui y sont mentionnées.

protegez-vous.ca/partenaires/chambre-des-notaires-du-quebec/connaissez-vous-les-differences-entre-le-certificat-delocalisation-le-bornage-le-piquetage-et-limplantation

LE BORNAGE

Puisque le certificat de localisation n'est en somme qu'une opinion ou un constat des lieux, il n'a pas force de loi et ne peut pas être utilisé pour « imposer » une ligne de propriété à un voisin. C'est plutôt par le bornage que les limites d'une propriété sont déterminées et fixées entre les propriétaires. Il est donc possible qu'un certificat de localisation présente des limites différentes de celles qui seront établies par un bornage ultérieur.

Le bornage peut être à l'amiable ou judiciaire (devant le tribunal). Ainsi, il n'y a pas lieu de recourir aux tribunaux si les voisins s'entendent à la fois sur la nécessité du bornage et sur les conclusions du rapport de l'arpenteur géomètre. Toutefois, si l'un des voisins refuse le bornage, l'autre doit recourir à la mise en demeure afin d'obtenir du premier qu'il consente au bornage et qu'il participe au choix d'un arpenteur. Si, malgré tout, aucune entente n'est possible, il faudra s'adresser au tribunal. Dans le cas où la nécessité d'un bornage n'est pas contestée, mais que les voisins ne s'entendent pas sur les conclusions de l'arpenteur, il sera également nécessaire qu'un juge tranche le débat.

Le procès-verbal de bornage est le document qui établit de façon officielle et définitive la ligne ou la borne à fixer. Ce document doit être publié au Registre foncier. Dans certains cas de contestation, c'est avec le jugement qui l'officialise qu'il conviendra de le publier. Normalement, les frais de bornage sont communs.

LE PIQUETAGE

L'arpenteur-géomètre est fréquemment appelé à établir le piquetage d'un terrain. Cette opération consiste à indiquer les limites d'une propriété ou d'un terrain au moyen de repères (piquets).

À cette fin, l'arpenteur doit consulter des contrats, des plans et des cadastres et il effectuera les calculs et les mesurages requis pour arriver à sa conclusion. Une fois terminé, un plan est habituellement produit, accompagné ou non d'un rapport du travail effectué.

Bien qu'un piquetage vise à déterminer les limites d'un terrain, on ne peut pas s'en servir pour imposer les limites de propriété à son voisin. Un piquetage n'est pas un bornage.

L'IMPLANTATION

On peut recourir à une opération d'implantation pour s'assurer de construire une bâtisse au bon endroit sur un terrain, tout en respectant la règlementation. On peut par exemple penser aux marges exigées par la municipalité ou à celles exigées par les services publics comme Hydro-Québec. On procède alors en posant des repères (piquets) en vue de situer la construction par rapport aux limites du terrain. Comme pour le piquetage, l'arpenteur produira normalement un certificat d'implantation (c.-à-d. un plan), accompagné ou non d'un rapport.

L'arpenteur-géomètre est bien sûr appelé à exécuter d'autres mandats de diverses natures, comme la préparation d'opérations cadastrales complexes.

L'arpenteur est un professionnel dont l'apport est précieux lorsqu'on pense « propriété ». Les documents techniques qu'il prépare facilitent la compréhension des choses au-delà des mots en ce qu'ils nous permettent de visualiser nos projets.

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE SAINT-CLET

COMALERTE

Situations d'urgence ou sinistres

Soyez prêts!

La plateforme d'alerte «Comalerte» qui permet d'avertir les citoyens en cas de sinistres ou de situations d'urgences est maintenant mise en place et disponible pour l'ensemble des résidents de la municipalité. Ce système d'alerte permettra d'avertir les citoyens inscrits lorsqu'une des situations suivantes ce présentera dans leur quartier : Contamination ou pénurie d'eau potable, accidents impliquant des matières dangereuses, inondations, glissement de terrain, incendie de forêt, tremblement de terre, bris d'aqueduc, etc.

Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire, si ce n'est pas déjà fait, au système d'appel automatisé Comalerte via l'adresse Internet suivante : **st-clet.omnivigil.com**

Voici une série de conseils pratiques pour vous permettre de vous préparer en cas d'éventuels sinistres ou situations d'urgences. Vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Sécurité publique pour obtenir plus d'aide à ce sujet.

Faire son plan familial d'urgence

En cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, les équipes de secours pourraient tarder à arriver dans votre quartier. Vous êtes donc le premier responsable de votre sécurité. La meilleure façon de vous préparer est d'élaborer un plan familial d'urgence :

- Ayez chez vous en tout temps une trousse d'urgence qui contient les articles essentiels pour subvenir aux besoins de première nécessité de votre famille pendant 3 jours;
- Dressez une liste de coordonnées des personnes à joindre en cas d'urgence – membres de votre famille, garderie, école, municipalité, etc.;
- Faites le plan d'évacuation de votre maison, convenez d'un lieu de rassemblement et procédez à des exercices d'évacuation. Si vous habitez un immeuble avec un ascenseur, utilisez les marches en cas d'urgence et même lors de vos exercices d'évacuation;
- Assurez-vous de savoir comment couper l'eau, l'électricité et le gaz, s'il y a lieu;
- Planifiez un itinéraire pour quitter votre quartier en cas d'évacuation. Prévoyez un deuxième trajet au cas où des routes seraient impraticables;
- Faites l'inventaire de vos biens, avec preuves d'achat, photos ou bandes vidéo. Conservez ces documents et une copie de vos polices d'assurance habitation et automobile à l'extérieur de votre domicile en lieu sûr, au bureau par exemple;
- Communiquez avec votre assureur afin de vérifier la couverture de votre assurance habitation. La majorité des contrats d'assurance couvre les dommages causés par des catastrophes naturelles comme la grêle, la foudre, les tempêtes de vent ou les tornades.

Préparer sa trousse d'urgence pour la maison

Ayez en tout temps à la maison une trousse d'urgence (sac à dos ou bac) contenant les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre. Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau au besoin.

Voici les 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles – piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche – piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins – antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.

Se préparer à une urgence en voiture

En cas de panne, d'accident ou simplement pour affronter l'hiver, ayez une trousse de secours pour la voiture.

Si vous êtes coincé dans votre véhicule :

- Signalez votre situation en appelant le 911;
- Restez calme et demeurez dans votre voiture;
- Allumez vos feux de détresse;
- Économisez la batterie de votre voiture en alternant l'utilisation de la lumière, du chauffage et de la radio;
- S'il fait noir, allumez la lumière intérieure du véhicule afin d'être visible pour les secouristes;
- Bougez pour activer votre circulation sanguine et pour éviter de vous endormir;
- Soyez attentif aux symptômes d'hypothermie.

Si vous devez allumer le moteur pour conserver la chaleur dans le véhicule, évitez une intoxication au monoxyde de carbone en suivant les règles suivantes :

- Assurez-vous que la neige ne bouche pas le tuyau d'échappement;
- Ouvrez légèrement la fenêtre du côté opposé au vent avant d'allumer le moteur;
- Faites tourner le moteur de votre voiture durant une dizaine de minutes par période de 30 minutes.

LES ENTREPRISES JSK
MINI-EXCAVATION DE TOUT GENRE
TERRASSEMENT • DÉNEIGEMENT
Yvan Paiement - Propriétaire • Cell. : (450) 544-0097

sportiveplus
vêtements pour femmes actives 14+
297 Cité-des-Jeunes
450-456-3530
www.sportiveplus.com

Plomberie Jardis inc.
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
169, rue Felx, St-Clet (Québec) • J0P 1S0
Tél. : (450) 456-0011
Fax : (450) 456-0019

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-CLET

25, rue Piché, Saint-Clet **450 456-3175** **clet@reseaubibliomonteregie.qc.ca**
www.mabibliotheque.ca/clet **Bibliothèque municipale de Saint-Clet**

La bibliothèque municipale doit demeurer fermée en raison de l'alerte maximale COVID-19 (zone rouge) en vigueur pour la Montérégie. Le prêt sans contact est disponible et vous pouvez réserver des livres en ligne, par téléphone au **450 456-3175** ou par courriel : **biblio@st-clet.com**. Un membre de l'équipe vous contactera pour prendre rendez-vous pour récupérer vos livres.

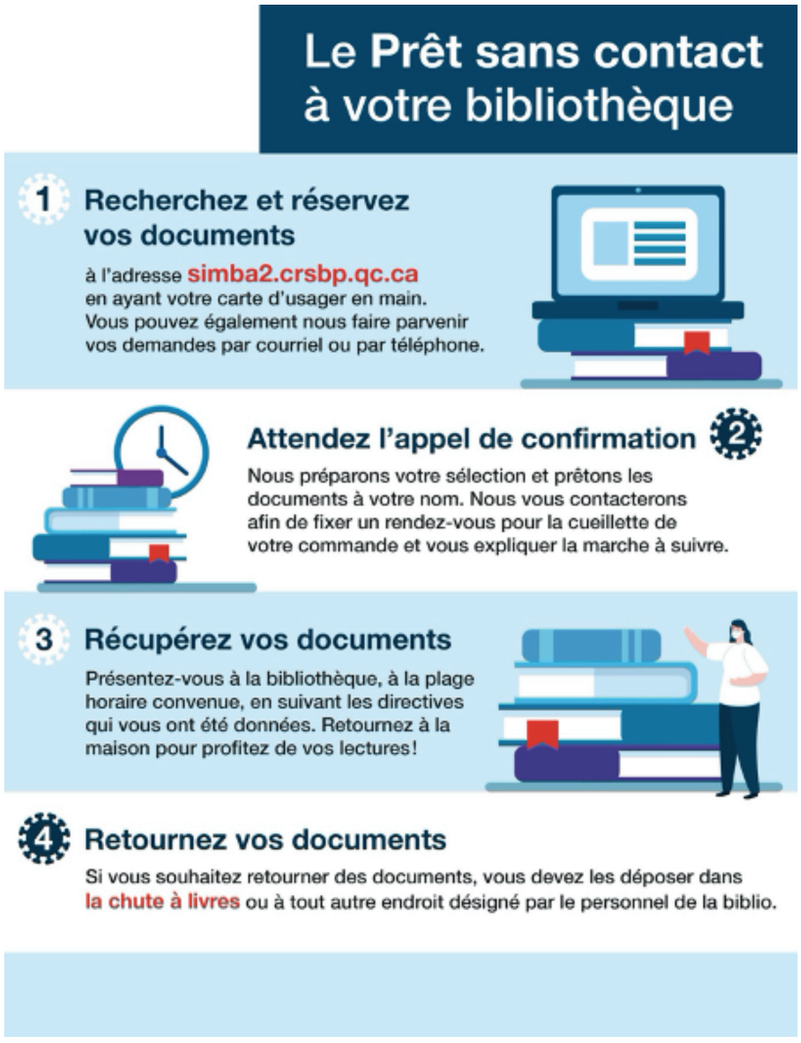

LE CLUB DE CROQUET

Dans un premier temps, j'aimerais présenter mes plus sincères condoléance à toute la famille de notre responsable du club de croquet, monsieur Robert Schmidt. Je vais prendre la relève comme responsable pour un certain temps. Cet hiver, il n'y aura pas de ligue de soir, par contre, dès qu'il nous sera autorisé de reprendre nos activités je vais vous contacter pour organiser une ligue de jour. Si vous avez des questions vous pouvez me contacter au 450 456-3393.

Michel Masse, responsable

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-CLET

Bonjour à tous,

Nous n'avons pas donné beaucoup de nouvelles depuis le 14 mars, la date où nous avons dû annuler notre souper et notre partie de carte.

Avec la Covid 19, la première et la deuxième vague les rassemblements demeurent impossibles pour le moment. Je me joins à toute l'équipe du club de l'Âge d'Or de St-Clet pour vous dire merci et vous féliciter de suivre les recommandations pour conserver la santé de chacun. Dès que ce sera possible de recommencer nos souper nous vous contacterons.

JOYEUSES FÊTES À TOUS !

Mariette Montpetit, présidente

LES REPAS PARTAGÉS DE ST-CLET

Malgré ce que la pandémie nous inflige, nous pensons à vous. Nous avons bien hâte de retrouver notre vie d'avant mais en attendant nous devons redoubler de patience. En cette période des Fêtes nous vous souhaitons un JOYEUX NOËL ainsi qu'une Bonne et Heureuse Année 2021. On vous souhaite de la santé et du bonheur.

Les bénévoles des repas partagés.

ORGANISMES ET VIE COMMUNAUTAIRE

CENTRE COMMUNAUTAIRE DES AÎNÉS VAUDREUIL-SOULANGES

Le Centre communautaire des aînés Vaudreuil-Soulanges est un organisme qui offre divers services aux aînés dans le but d'améliorer leur qualité de vie et favoriser leur maintien à domicile. Durant la pandémie, seuls nos services alimentaires demeurent ouverts.

HÉBERGEMENT LA PASSERELLE

Hébergement La Passerelle est un centre d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale qui œuvre dans la région de Vaudreuil-Soulanges depuis 1996. Pour joindre une intervenante, pour obtenir de l'information, pour déposer une demande d'hébergement, pour le service jeunesse ou externe, veuillez composer le 450 424-6010, ce service est disponible 7 jours sur 7, 24 heures par jour. Suivez-nous sur Facebook ou visitez notre site Web. Groupes en service externe de jour et de soir.

Information : 514 774-2166 | 514 774-2252

À cause de la Covid, nous avons dû mettre nos rencontres hebdomadaires sur pause. Nous sommes impatientes de reprendre nos activités dès que nous en aurons l'autorisation.

Nos buts :

- Tisser des liens entre les femmes de notre municipalité;
- Partager nos connaissances;
- Venir en aide aux plus démunis de notre village.

Nos activités :

Les 1er, 2e et 4e mercredi du mois, rendez-vous à 10 heures à la salle communautaire. C'est un moment de répit dans un quotidien toujours trop occupé.

Nos rencontres sont des moments pour partager nos connaissances, nos passe-temps et nous profitons de ce moment pour diner ensemble, chacune apporte son repas mais à l'occasion, nous partageons une bonne soupe maison.

Nous discutons de projets selon le goût de chacune, soit :

- **Artisanat :** tricot, crochet, broderie ou autres techniques artisanales;
- **Arts décoratifs :** peinture sur bois, verre, céramique ou roches selon la demande;
- Objets décoratifs pour embellir nos demeures à toutes occasions selon les désirs de chacune;
- Chacune apporte son matériel, chacune retourne chez elle avec ses créations;
- Entraide et échange avec les participantes.

Vous avez développé une nouvelle technique artisanale pendant la pandémie ? Vous aimeriez partager cette nouvelle technique ? Joignez-vous à notre groupe. Nous sommes toujours curieuses d'apprendre quelque chose de nouveau.

Vous aimeriez aborder d'autres thèmes, vous avez des suggestions ou des questions ?

Venez nous rencontrer dès que nous aurons la permission des autorités de la santé.

En résumé, une journée de détente. Il n'est pas obligatoire de participer aux ateliers. Invitation à tous nos membres d'inviter une amie, une sœur, une voisine.

Suivez-nous sur les babillards de la municipalité, à la bibliothèque ou au bureau de poste. Pour plus de détails ou laisser votre numéro de téléphone : 450 456-3898. (Lucie)

Bienvenue à tous,
nous avons hâte de vous rencontrer.

Recevez nos meilleurs vœux de bonheur en cette période difficile pour un Noël chaleureux.

Bonne et Heureuse Année 2021!

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

MARILYNE PICARD
Députée de Soulanges
Adjointe parlementaire de la ministre de la Santé et des Services sociaux

NOUS JOINDRE :
607, Route 201, Saint-Clet (Québec) J0P 1S0
Téléphone : 450-456-3816 • Sans frais : 866-268-3607
marilyne.picard.soul@assnat.qc.ca

ENTREPRISES S.BESNER INC.
DÉNEIGEMENT • EXCAVATION • TERRASSEMENT
450 802-3740

imprimerie multiplus
PASCAL LAVIGNE
Propriétaire
pascal@imprimeriemultiplus.com
237, Route 338
Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0
Tél. : 450.308.3674
Fax : 450.308.3676
imprimeriemultiplus.com

Salon les ciseaux D'Art
pour elle & lui
618 route 201 St-Clet, QC, J0P 1S0
450-456-8456

COLLECTE DE SANG

HÉMA-QUÉBEC

Une collecte de sang a eu lieu le 23 novembre 2020 à la municipalité de Saint-Clet.

Une fois de plus nous avons sollicité votre générosité. **Nous avions un objectif de 50 dons et nous avons obtenu 52 dons.**

Un très gros merci à nos donneurs, nous sommes heureux de pouvoir compter sur vous. Merci également à nos bénévoles; Lucie Farand, Lilianne Pharand, Yolande Besner Lavigne, Ginette Gauthier Beaupré et Solange Paquin. Merci également à notre maire, monsieur Daniel Beaupré, ainsi qu'aux employés.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter une très Bonne et Heureuse Année 2021. Qu'elle soit meilleure que 2020.

Pierrette Sauvé, coordonnatrice et responsable des bénévoles.

PAROISSE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

1256, chemin de l'Église • Saint-Polycarpe, Québec J0P 1X0
450 265-3213

Communauté Chrétienne de St-Clet

Le bâtiment patrimonial demeure ouvert tous les dimanches pour la messe de 10h45. Nous suivons les règles que la Covid nous impose. (Un maximum de 25 personnes dans l'assistance jusqu'à nouvel ordre).

La paroisse de N.D.D.C. dont nous faisons partie est aux aguets. Les moyens de subsistance sont de plus en plus faibles (baisse des dons de la Contribution Globale Annuelle, des quêtes et des intentions de messe se font rares).
Merci de donner généreusement

Tous les bénévoles de la communauté vous souhaitent de Joyeuses Fêtes.
Santé et bonheur à tous.

P.S. Le poste de marguillier ou marguillière est toujours disponible, si cela vous intéresse veuillez téléphoner au 450 265-3213.

POPOTE ROULANTE

Livraisons de repas chauds et surgelés faits maison au domicile des aînés, ou de personnes en perte d'autonomie ou avec limitation physique, pour une convalescence ou pour les proches aidants, les lundis, mercredis et jeudis midi au coût de 7 $ sans taxe, ni pourboire. La popote comprend la soupe, le repas et le dessert.

Les livraisons sont gratuites et effectuées par des bénévoles souriants.

- Repas surgelés pour emporter au coût de 5,50 $ offerts aux aînés de 65 ans +
- Repas surgelés pour emporter au coût de 6,50 $ offerts à tous

POUR COMMANDER, INFORMATION OU INSCRIPTION :
Tél. : 450 265-3548 ou 1-855-510-3548 | 12, rue Curé-Cholet, à St-Polycarpe
www.centredesainésdesoulanges.com • ccasoulanges@outlook.com

Saint-Clet

HÔTEL DE VILLE SAINT-CLET
4, rue Du Moulin, Saint-Clet

Téléphone | 450 456-3363
Télécopieur | 450 456-3879

www.st-clet.com

Administration
Taxation | stephanie.bourdages@st-clet.com
Comptabilité | chantal.asselin@st-clet.com
Direction générale | nathalie.pharand@st-clet.com
Maire | maire@st-clet.com

Services techniques
Voirie | richard.macdonald@st-clet.com
Urbanisme | stephanie.sigouin@st-clet.com

Service de sécurité incendie
Incendie | mbelanger@caserne181921.com
Prévention | mgauthier@caserne181921.com

Loisirs et culture
Loisirs | loisirs@st-clet.com
Bibliothèque | biblio@st-clet.com